

LE PUBLICISTE.

DUODI 22 Vendémiaire, an VII.



Nouveau noyau d'insurrection dans la Turquie. — Déprédations des troupes Ottomanes dirigées contre Passwan-Oglou. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Etat des forces anglaises de terre et de mer. — Fréquens conseils d'état et de guerre. — Renfort de l'armée prussienne d'observation. — Etat des forces de terre des cours de Pétersbourg, de Vienne et de Berlin.

HONGRIE.

De Semlin, le deuxième jour complémentaire.

On ne sait pas encore positivement si Passwan-Oglou a accepté ou non la pacification. Il se tient tranquille à Widdin avec sa petite armée, & n'occupe en avant de cette place, sur la rive droite du Danube, que trois ou quatre lieues de rayon. L'armée ottomane est dispersée dans la Bulgarie & la Servie, sur la route de Sophia & sur celle de Tirnowa. On dit que Mustapha Pacha, gouverneur de Bosnie, s'occupe à fortifier un camp près de Philippopoli; ce qui suppose qu'il craint que Passwan-Oglou ne reprenne l'offensive & ne veuille marcher de nouveau contre Constantinople. Au reste, les pays occupés par les troupes ottomanes sont devenus le théâtre des plus horribles déprédations.

Rien ne confirme la marche des troupes russes qui devoient, disoit-on, venir par la Moldavie & la Valachie, attaquer Passwan-Oglou.

De Brunn, le 5 vendémiaire.

Il vient de se former un second noyau d'insurrection dans la Turquie. Mustapha Pacha, ci-devant gouverneur de Belgrade, s'est retiré avec un corps de troupes à Philippopoli, où il fait des préparatifs formidables de défense, & se dispose à jouer le même rôle que Passwan-Oglou.

ANGLETERRE.

De Londres, le premier vendémiaire.

Les régimens de milice anglaise que l'on avoit fait passer en Irlande au bruit de la descente effectuée par le général Humbert, doivent, à ce que l'on assure, rester dans ce pays pendant tout l'hiver. Ils sont au nombre de quinze; & augmentés comme ils l'ont été, depuis quelque tems, par les miliciens supplémentaires, ils forment un corps d'environ 15 mille hommes. Outre la crainte d'une nouvelle invasion & d'insurrection nouvelles en Irlande, le gouvernement britannique croit devoir se prémunir contre les dispositions peu favorables des milices irlandaises.

Ce n'est que le 5^e jour complémentaire, c'est-à-dire cinq jours après la sortie de l'escadre de Brest, que l'amirauté anglaise paroît en avoir été instruite. De suite, il a été expédié des ordres tant à l'amiral Bridport, mouillé à Torbay, qu'à l'amiral Kingsmill, qui commandé la station de Corke en Irlande. On peut donc calculer que l'escadre de Brest a eu dix jours d'avance sur les escadres anglaises qui ont pu aller à sa recherche.

La petite troupe de Murphy-Holt a été cernée par des forces considérables, aux pieds de Lyala, dans le comté

de Wicklow. Holt est tombé entre les mains des troupes royales. Il a été pendu à l'instant.

Bartholomew Teeling, aide-de-camp du général Humbert, doit être jugé demain par une commission militaire.

On a observé dans les provinces de Munster & Connaught des feux allumés pendant la nuit, signaux accoutumés. Les insurgens remuent sur tous les points, & s'annoncent de puissans secours.

M. Dundas est de retour de son voyage en Ecosse. C'étoit, dit-on, pour y étouffer quelques germes d'insurrection.

L'état suivant des forces de terre & de mer actuellement en activité & de leurs destinations respectives, vient d'être publié dans nos gazettes.

En Angleterre & dans le pays de Galles, 24 régimens de cavalerie & 30 d'infanterie de troupes réglées; 14 régimens de cavalerie & 11 d'infanterie de fencibles (corps de volontaires engagés pour la défense de leurs comtés respectifs).

En Irlande, ou y allant, 10 régimens de cavalerie & 11 d'infanterie réguliers; 11 régimens de cavalerie & 30 d'infanterie fencibles.

A Jersey, Guernesey, &c., 10 régimens d'infanterie régulière, un de fencibles.

En Portugal, un régiment de cavalerie.

A Gibraltar, 4 régimens d'infanterie.

Dans l'Amérique Septentrionale, 6 régimens d'infanterie.

Aux Indes Occidentales, 3 régimens de cavalerie & 28 d'infanterie.

Au Cap de Bonne-Espérance, 2 régimens d'infanterie.

Aux Indes Orientales & en route pour s'y rendre, 3 régimens de cavalerie & 10 d'infanterie; (sans compter 37 régimens de milice du pays & les troupes de la compagnie.)

Prisonniers en France, un régiment d'infanterie.

En route pour revenir en Angleterre, 2 régimens d'infanterie.

TOTAL: troupes réglées, 41 régimens de cavalerie, 111 régimens d'infanterie fencibles, 30 régimens de cavalerie, 48 régimens d'infanterie. Il y a en outre 82 régimens d'ancienne milice, & 27 de milice supplémentaire; ce qui forme une masse de 335 bataillons.

On ne comprend pas dans cet état les corps d'artillerie & d'ingénieurs, ni environ 275 corps de cavalerie volontaire & 500 d'infanterie qui se sont formés pour la défense du pays. Il est plus que permis de soupçonner beaucoup d'exagération dans cet étalage de forces, très-

faciles à développer sur le papier ; mais qui ne figureroient pas si bien en campagne & devant des Français.

On a déjà publié les états de la marine britannique. Suivant le dernier état, il y a 141 vaisseaux de ligne, 23 vaisseaux de 50 canons, 182 frégates, & 309 petits bâtimens armés en guerre.

TOTAL : 655 actuellement en commission, sans compter ce qui reste pour le service des ports, en radoub & en construction : ce qui fait en tout, disent les feuilles ministérielles, 188 vaisseaux de ligne, 27 de 50 canons, 224 frégates, & 347 petits bâtimens.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 17 vendémiaire.

Le général Mack est parti de Vienne pour Trieste, où il s'embarquera pour Naples. Il entrera au service de cette cour en qualité de feld-maréchal, & commandera en chef les troupes napolitaines.

Le général de Vins, nommé feld-maréchal il y a quelques décades, est mort subitement à Vienne.

Il paroît que les irrésolutions de l'Autriche sur la paix ou la guerre sont sur le point de cesser. Il s'est tenu dans la première décade de ce mois, plusieurs conseils de guerre & d'état, dans lesquels cette question a, assurément, été discutée. Jamais l'envoi des courriers n'a été aussi fréquent ; on en a dépêché journellement à Londres, à Pétersbourg, à Rastadt, à Naples & à Berlin. L'empereur a présidé en personne toutes ces assemblées de son ministère.

Quoique l'armée russe eût reçu contr'ordre, d'après la déclaration énergique du ministre de Prusse à la cour de Vienne, on assure que sur de nouveaux ordres reçus de Pétersbourg & du prince Reputin, elle a passé le Bog & est entrée en Galicie. Elle traversera, dit-on, la Moravie, & ira de là en Bohême & en Autriche. Cette marche paroît faite contre le gré du cabinet prussien.

De Lyon, le 17 vendémiaire.

On poursuit, avec chaleur, les restes épars de la compagnie de Jésus. Plusieurs de ses membres les plus fameux sont en jugement devant la commission militaire.

L'administration centrale a fait fermer les écoles de quatre maîtres de pension, pour ne s'être pas conformés au code républicain sur l'instruction publique.

De Bruxelles, le 18 vendémiaire.

Les lettres de Wesel donnent pour certain que l'armée prussienne destinée à faire respecter la neutralité du Nord de l'Allemagne, va être augmentée de 9 mille hommes d'infanterie & de 3 mille de cavalerie. Déjà on a reçu au quartier-général de Minden la nouvelle que ces renforts s'étoient mis en mouvement de la Silésie & de la Prusse pour leur destination : ils sont attendus vers le commencement de brumaire sur les rives du Weser. Cet accroissement de l'armée de Westphalie ne sera point à charge au trésor prussien. Les princes & états de la Haute-Allemagne compris dans la ligne de démarcation, fourniront un nouveau contingent d'argent & de vivres : les demandes nécessaires vont être faites au congrès de Hildesheim. On croit assez généralement que cette conduite du gouvernement prussien n'a gueres d'autre but que de dessécher le trésor, pendant quelque tems, de l'entretien d'une partie plus considérable de l'armée ; & peut-être aussi de se mettre en mesure pour le cas où il se seroit inquiété par les troupes russes qu'il voit avec quelque peine venir au cœur de l'Empire.

Quelques lettres de Hambourg, adressées à différentes maisons de commerce de notre ville, assurent que Dumouriez & plusieurs autres officiers qui ont servi sous ses ordres, viennent d'entrer au service de la Porte ottomane avec des grades avantageux. Elles ajoutent que Dumouriez & sa suite sont au moment de leur départ pour Constantinople. Cette nouvelle a besoin de confirmation.

On mande de Coblenz que l'on a saisi depuis quelques jours, sur le Rhin, deux bateaux chargés de vivres de toutes especes, expédiés de Francfort, & destinés à ravitailler la forteresse d'Ehrenbreitstein. La surveillance qu'exerce le général de division Thureau, commandant du blocus, empêchera les assiégés de recevoir aucun secours.

L'on a ici la nouvelle certaine que les anglais avoient résolu de tenter une expédition sérieuse sur Flessingue & toute l'île de Walcheren ; mais que trouvant l'une & l'autre bien défendues, ils n'ont pas osé hasarder leur débarquement.

L'inscription des jeunes gens de cette ville, compris dans les cinq classes de la conscription militaire, est plus active que jamais. Les fils des familles les plus riches sont les premiers à obéir à la loi.

DE PARIS, le 21 vendémiaire.

Quoique les résolutions hostiles de la Porte Ottomane ne puissent gueres être révoquées en doute, depuis surtout l'ouverture du détroit des Dardanelles à une flotte russe, la déclaration de guerre que les gazettes allemandes ont publiée & que nous avons rapportée, sur leur parole, est regardée comme suspecte par plusieurs personnes. D'abord on s'étonne que, si la Porte s'est mise en guerre contre nous, elle n'ait pas, suivant l'usage, commencé par rappeler l'ambassadeur qu'elle a à Paris. En second lieu, on fait dire dans cette pièce à sa hauteur que, depuis qu'elle a appris que ces pores-mécériens de français avoient souillé la terre sainte des vrais croyans, elle prenoit Dieu à témoin que des pleurs avoient coulé de ses yeux, et que le sommeil n'avoit pas approché d'elle. L'injure de chiens de chrétiens, familière aux musulmans, seroit ainsi remplacée par celle de pores de mécréans : cette innovation n'est pas dans le génie de la Porte, ou bien la première locution seroit-elle une injure du tems de paix ? & la seconde, une injure du tems de guerre ?

Quoi qu'il en soit, on prétend qu'il existe une autre déclaration, principalement dirigée contre Buonaparte ; où on s'efforce de le séparer de la France ; & où l'on feint de le regarder comme un aventurier qui a entrepris l'expédition d'Egypte pour son compte, & sans l'autorisation du directoire exécutif : on y affirme, dit-on, en conséquence, que c'est contre lui seul & les siens qu'on s'apprete à marcher, & non contre la république française.

Cette tournure *jesuitique* seroit tout-à-fait digne des agents anglais qui paroissent avoir usurpé la plus grande influence sur le divan, & être même venu à bout de porter leurs créatures aux premières charges de l'Empire Ottoman.

— Le tems n'a pas encore permis hier à Testu-Brissy de faire son ascension équestre.

— Le citoyen Schimmel-Penninck vient d'arriver pour la seconde fois à Paris, comme ministre de la république batave.

— Les députés des départemens réunis par la loi du 9 vendémiaire, ont célébré avant-hier, dans un banquet, l'anniversaire de leur réunion. Plusieurs autres députés & des membres du gouvernement s'y sont trouvés. Voici quelques-uns des toasts qui y ont été portés :

A la se
voissent
Au 14
appren
A l'Pa
indissol
trigans
Aux a
veaux la
Au ra
membre
rapporeu
côté. Tou
sur le pr
Talot a
Au gr
peu tric
A la p
militaire
qui ne pr
sité de le
Le ban
la patrie
— Lan
laée à F
la révoc
— L'a
delle de
des événe
tidor, C
place pro
au fort H
d'être le
— Le
de Paris
— Le
sur le cu
vient
— Roy
pendant
son épou
— On
dans les
d'Amériq
importan
donnés
pouvoir
— La
arrivés
que nous
entre des
fait naître
venir, a
mées de
font te
de nomb
& qu'ala
Nous s
juger en
vous que
Les gra
de suffra
propose,

A la souveraineté du peuple : que tous les trônes disparaissent devant cette puissance !

Au 14 juillet, au 10 août, au 21 janvier : que son exemple apprenne à tous les tyrans quelle est la justice des peuples !

A l'union des autorités constituées : puisse cette union indissoluble que veulent tous les patriotes, écraser les intrigans qui cherchent à la détruire !

Aux armées : une coalition nouvelle leur assure de nouveaux lauriers

Au rapporteur de la loi du 9 vendémiaire ! (Merlin, membre du directoire, étoit présent). Il a répondu : *Au rapporteur de la journée de Fleurus !* (Jordan étoit à son côté. Tous les regards se sont tournés avec reconnaissance sur le président du conseil des cinq cents.

Talot a porté les deux toasts suivans :

Au grenadier français, qui le premier, arborera le drapeau tricolor sur la tour de Westminster !

A la paix & au bonheur des peuples. Il n'est pas un bon militaire, quelque courage qu'il ait reçu de la nature, qui ne préfère le plaisir de créer le monde à la dure nécessité de le détruire !

Le banquet s'est terminé par la strophe : *Amour sacré de la patrie !*....

— Lamarque, destiné à l'ambassade de Suède, est malade à Hagibourg. Il a, dit-on, demandé au directoire la révocation de ses pouvoirs.

— L'ajudant-général Collin, commandant de la citadelle de Turin, a été mandé à Paris pour rendre compte des événemens qui ont eu lieu dans cette ville le 30 fructidor. C'est le général de division Ménard qui le remplace provisoirement. Celui-ci a fait arrêter & conduire au fort Briangon, pour y être jugés, les officiers accusés d'être les auteurs des désordres de cette journée.

— Le directoire a prohibé le journal intitulé : *Nouvelles de Paris*.

— *Les Considérations du directeur Réveillère-Lépaux, sur le culte, les usages civils et les fêtes nationales*, viennent d'être traduites en allemand.

— Rovere est un des déportés arrivés en Angleterre, pendant que, par un bizarre concours de circonstances, son épouse est en mer pour aller chercher à Cayenne.

— On assure que Moreau (de Saint-Méry), très-connu dans les premières années de la révolution, est arrivé d'Amérique à Bordeaux, & qu'il apporte des dépêches importantes au ministre des relations extérieures. Nous donnons, d'après la *Correspondance*, cette nouvelle, sans pouvoir la garantir.

— La même feuille publie, sur les derniers événemens arrivés à Turin, une relation toute opposée à celle que nous en avons donnée. C'est à l'occasion d'un duel entre des soldats français & des soldats piémontais qu'elle fait naître la querelle du 8 vendémiaire. Elle fait survenir, au moment du combat, plusieurs personnes armées de fusils & tirant sur nos militaires, dont les uns furent tués & les autres blessés. Elle assure qu'au moment de nombreuses patrouilles vinrent au secours des nôtres, & qu'alors les Piémontais prirent la fuite.

Nous sommes trop loin du théâtre des événemens pour juger entre des versions aussi contraires. Nous ne pouvons que les exposer avec impartialité.

CENS MILITAIRE.

Les grandes puissances ont peut-être encore plus le désir de s'effrayer pour arriver au but que chacune d'elle se propose, que l'intention arrêtée d'en venir réellement aux

maines. Aussi sont-elles en ce moment un pompeux étalage de leurs forces. De tels recensemens sont toujours suspects, & d'ordinaire fort exagérés. Ils ne sont pas néanmoins sans quelque intérêt dans les circonstances.

D'après un état sorti des bureaux de la cour de Vienne, l'armée autrichienne se monte à 342 mille hommes effectifs, savoir :

Infanterie, 250 mille hommes. — Cavalerie, 45 mille. — Artillerie, 15 mille. — Pionniers, sapeurs, pontonniers, 10 mille. — Chasseurs à pied, 22 mille.

La gazette officielle de Pétersbourg a, dans les premiers jours de fructidor, porté l'armée russe à 470 mille hommes ; savoir :

Infanterie, 300 mille hommes. — Cavalerie, 50 mille. — Artillerie, 20 mille. — Troupes irrégulières & indisciplinées, tant cavalerie qu'infanterie, 100 mille.

Quoique la Prusse ne puisse pas être comptée au nombre des puissances qui menacent, puisqu'elle est plus que jamais résolue à maintenir sa neutralité avec toutes les cours & ses rapports d'amitié avec la république, elle a cru devoir aussi rappeler ses forces, peut-être pour assurer encore davantage les égards & le respect qu'elles commandent :

Infanterie & chasseurs, 180 mille hommes. — Cavalerie, 40 mille. — Artillerie, 12 mille. — Sapeurs & pionniers, 7 mille. — Total de l'armée prussienne, 239 mille hommes effectifs.

Le tableau des forces de l'Angleterre se trouve dans notre article de *Londres*.

Nous regrettons de n'avoir point aujourd'hui à placer ici le recensement des armées de la république. Le directoire peut l'affirmer avec orgueil & avec confiance à l'Europe. S'il dédaigne de le lui présenter, c'est que nos innombrables triomphes attestent que, lorsqu'il s'agit de combattre & de vaincre, nos troupes ne savent compter ni leur nombre ni celui de leurs ennemis.

Le journal officiel déclare qu'il y a beaucoup d'exagérations dans les calculs qui portent à 80 mille hommes les troupes du roi de Naples ; & ses revenus, à 18 millions de ducats.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

Le joli conte de M. de Senecé, intitulé : *Filer le parfait amour*, a fourni le sujet d'une pièce jouée avec succès au théâtre du Vaudeville, sous le titre de *Florestan ou la Leçon*.

La scène est placée en 1512, époque du siège de Ravier vennes & de la bataille où périt *Gaston*, neveu de Louis XII.

Florestan, petit-maître de ce tems-là, qui ressemble fort à nos petits maîtres d'aujourd'hui, a abandonné le siège de Ravennes & son capitaine Roger de la Palisse, pour venir faire la cour à *Camille*, maîtresse de Roger. Avant de quitter l'armée, & à la suite d'une querelle assez vive sur les femmes, Florestan a parié que dans dix jours, il parviendrait à se faire aimer de la femme destinée à la *Palisse*. Le valet de *Florestan*, personnage fort aimable, marche sur les traces de son maître, & parle *amour* à la suivante de *Camille*. Mais *Camille* & sa suivante repoussent les deux nouveaux amans, & se vengent de leur présomption, en les emprisonnant dans une salle, & en les condamnant à y filer.

Ravennes est prise ; la *Palisse* arrive ; il est témoin de la peine & du repentir de son rival : il lui pardonne ; & s'unit à celle qu'il aime.

Tel est le sujet de cette piece nouvelle. Il étoit difficile à mettre en scene : la preuve en seroit facile à donner. Plusieurs auteurs dramatiques ont essayé de le traiter ; & aucun de leurs ouvrages n'est demeuré au théâtre.

L'auteur de la piece dont nous parlons a heureusement vaincu ces difficultés. On ne remarque point dans son ouvrage ce faux bel esprit, cet abus des calembourgs & des pointes, ces épigrammes si faciles & cependant tant applaudies qui distinguent d'une maniere si funeste pour le goût, & sur-tout pour les mœurs, quelques-uns des derniers ouvrages donnés sur nos théâtres.

Ici il y a un but moral. L'auteur veut prouver & prouve bien qu'il est des femmes vertueuses & fidelles, & qu'il en est peu parmi celles qui sont dignes d'être aimées, pour qui les hommes à bonnes fortunes soient véritablement dangereux.

Nous terminerons cet article par quelques-uns des couplets qui ont obtenu le plus d'applaudissemens :

Feu follet, papillon, zéphir,
Un petit maître étonne & frappe.
Mais léger comme le plaisir,
Comme lui, toujours il échappe.
Tyran du cœur qu'il a charmé,
Il le trahit, & ne soupire
Après le bonheur d'être aimé
Que pour le plaisir de le dire.

Guidé par la tendresse,
Esclave du plaisir,
Le sexe, par l'adresse,
Se plait à réuser ;
Et toujours infidelle,
Par goût ou par hasard,
La plus constante est celle
Qui cede un peu plus tard.

Le plus beau feu s'éteint sans aliment.
Culte d'amour exige résidence :
Pour un époux, comme pour un amant,
Le premier tort, mon ami, c'est l'absence.

Où, des dangers que la vertu doit fuir,
L'occasion est le plus grand peut-être.
L'art de l'époux est de la prévenir ;
L'art de l'amant est de la faire naître.

La piece est parfaitement jouée par les citoyennes Sarra & Blossville, & par les citoyens Henry, Carpentier, Hypolite & Armand. L'auteur est le citoyen Goulard, connu par deux ou trois ouvrages joués avec succès, il y a quelques années, au théâtre Italien.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen JOURDAN.

Séance du 21 vendémiaire.

On lit une pétition par laquelle un citoyen demande que l'exception à la loi de la conscription faite en faveur des jeunes gens mariés soit étendue jusqu'au 2 thermidor an 6.

Un membre appuie cette proposition ; il trouve la proposition de ces jeunes conscrits, que rien n'appelloit à la défense de la patrie avant la loi, bien plus favorable que celle des réquisitionnaires restés ou rentrés dans leurs foyers, la plupart sans motif, & pourtant ils sont exceptés s'ils étoient mariés au premier floréal.

L'opinant demande le renvoi de la proposition à la commission militaire ; le conseil passe à l'ordre du jour ; il se forme de nouveau en comité secret ; il paroît que c'est toujours pour le même objet. La séance n'a plus été rendue publique.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DECOMBEROUSSE.

Séance du 21 vendémiaire.

Sur le rapport de Sedillez, le conseil rejette une résolution du 23 fructidor, qui confirme l'élection de l'agent municipal, faite par l'assemblée scissionnaire de la commune de Fugeret, département des Basse-Alpes, présidée par le citoyen Jacques Blanc, attendu que les formalités prescrites par les loix n'ont pas été remplies.

Sur le rapport de Lachieze, le conseil approuve une résolution du 23 messidor qui affecte la maison des Cordeliers, de Cahors, à l'école centrale du département du Lot.

Crelet propose d'approuver une résolution du 24 fructidor, relative aux dépenses du corps législatif pour l'an 7. Le seul défaut quel remarque dans cette résolution, c'est que les employés du conseil des cinq cents sont plus payés que ceux du conseil des anciens ; mais ce défaut sera facilement rectifié, lorsque les commissions d'inspecteurs des deux conseils se seront entendues.

Le conseil approuve la résolution. Il rejette, sur le rapport de Dalphonse, une résolution du 20 fructidor qui déclare valables les élections faites par l'assemblée primaire de Louën, département de Saône & Loire. La commission ayant démontré que cette assemblée n'avoit pas plus respecté les formes prescrites par les loix, que l'assemblée scissionnaire tenue à Château-Renaud.

Le même membre fait rejeter, pour le même motif, une autre résolution du 20 fructidor, qui confirmoit les opérations de l'assemblée primaire du canton de la Gauche.

Bourse du 21 vendémiaire.

Amsterdam.....	59 $\frac{5}{8}$, 60 $\frac{1}{8}$.	Rente viagere.....	16 f. 65 c.
Idem cour.....	55 $\frac{3}{8}$, 57 $\frac{1}{4}$.	Rente prov.....	18 f. 13 c.
Hambourg.....	194, 192 à 191 $\frac{1}{4}$.	Tiers consol.....	16 f. 88 c.
Madrid.....	11 f. 50 c.	Bon $\frac{2}{4}$	2 f. 30 c.
Mad. effec.....	14 f. 56 à 50 c.	Bon $\frac{3}{4}$	2 f. 26 c.
Cadix.....	11 f. 50 c.	Bon $\frac{1}{4}$	28 f.
Cad. effec.....	14 f. 56 à 50 c.	Or fin.....	106 f.
Gènes.....	97 $\frac{1}{4}$, 95 $\frac{3}{4}$.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Livourne.....	105 $\frac{1}{4}$, 104 $\frac{1}{2}$.	Portugaise.....	97 f. 50 c.
Bâle.....	pair, 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....	5 f. 40 c.
Geneve.....	3 p.	Quadruple.....	81 f. 75 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Marseille.....	pair 10 j.	Guinée.....	26 f. 40 c.
Bordeaux.....	pair 15 j.	Souverain.....	35 f. 18 c.
Montpellier.....	pair 8 j.		

Esprit $\frac{3}{4}$, 420 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg., 365 à 315 f.
— Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martinique, 3 f. 10 c.
— Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers
2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Sucre
Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 c. à 3
10 c. — Coton des Isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 5 f.

A. FRANÇOIS.